

9.1.3 - Les grandes entreprises

À la fin 2007, le classement des vingt premières entreprises selon le nombre de salariés travaillant à La Réunion diffère peu de celui de 2006. On retrouve dans ce classement exactement les mêmes entreprises qu'en 2006 avec juste quelques changements de rang dus notamment à une nette progression de la plus grosse entreprise spécialisée dans le traitement des ordures ménagères.

Une grande diversité d'activités est représentée à travers les vingt premières entreprises réunionnaises classées selon leur taille : les services et le commerce sont fortement représentés avec, respectivement, 9 et 7 entreprises, mais les autres grands secteurs ne sont pas absents, l'industrie comptant 2 entreprises ainsi que la construction. Ces entreprises totalisent 10 % de l'emploi salarié à caractère marchand (hors intérim).

La grande distribution (supermarchés, hypermarchés) domine les activités de commerce, suivie de secteurs plus spécialisés comme l'habillement, le bricolage et, bien sûr, l'automobile, qui reste un des secteurs importants de La Réunion.

Les services montrent leur diversité. Les télécommunications confirment leur dynamisme ainsi que le transport aérien et le traitement des ordures ménagères. Traditionnellement, les banques apparaissent en bonne position ainsi que le secteur de la santé. Le secteur de l'immobilier perd, lui, quelques places.

Enfin, le BTP, du fait de l'activité de 2007 dans ce secteur, figure toujours en très bonne place. L'industrie reste présente dans le palmarès, au travers d'EDF et de la Sucrière de La Réunion.

Définitions :

Champ : le champ retenu est celui des entreprises produisant des biens et des services destinés à être vendus : c'est le champ dit "ICS" (industrie, commerce, services), élargi aux activités financières (banques et assurances) et agricoles. En sont exclus les entreprises relevant du secteur public ou certains organismes privés (associations).

Tranches d'effectifs salariés : sont comptabilisés, les effectifs des salariés, hors les intérimaires, travaillant à La Réunion regroupés par entreprise.

Source :

• Insee - Clap 2007 (connaissance localisée de l'appareil productif).

Pour en savoir plus :

• Spécial "100 premières entreprises de l'océan Indien - édition 2008" - l'Eco Austral - hors série n° 5.

LES 20 PREMIÈRES ENTREPRISES SELON L'EFFECTIF SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

| Rang | Raison sociale | Secteur d'activité (*) | Classement au 31-12 2006 | Tranche de salariés (**) |
|------|--|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 | LES GRANDS TRAVAUX DE L'OcéAN INDIEN | Travaux de maçonnerie générale | 1 | T1 |
| 2 | SEMS | Supermarchés | 2 | T1 |
| 3 | SOCIÉTÉ EXPLOITATION DES MAGASINS DE LA RÉUNION | Hypermarchés | 3 | T2 |
| 4 | ÉLECTRICITÉ DE FRANCE | Distribution et commerce d'électricité | 4 | T2 |
| 5 | FRANCE TÉLÉCOM | Télécommunication | 5 | T2 |
| 6 | SOCIÉTÉ BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION | Travaux de maçonnerie générale | 8 | T2 |
| 7 | AIR AUSTRAL | Transport aérien régulier | 6 | T2 |
| 8 | CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION | Banque mutualiste | 7 | T2 |
| 9 | SOCIÉTÉ DE GESTION CLINIQUE DE SAINTE-CLOTILDE | Activité hospitalière | 9 | T2 |
| 10 | BANQUE DE LA RÉUNION | Banques | 11 | T3 |
| 11 | JULES CAILLÉ AUTO | Commerce de véhicule automobile | 13 | T3 |
| 12 | RAVATE DISTRIBUTION SAS | Commerce de détail de bricolage | 12 | T3 |
| 13 | SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION | Location de logement | 10 | T4 |
| 14 | VÉOLIA PROPRETÉ | Enlèvement et traitement des ordures ménagères | 20 | T4 |
| 15 | SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE DU RADIOTÉLÉPHONE | Télécommunication (hors transmissions audiovisuelles) | 15 | T4 |
| 16 | SUCRIÈRE DE LA RÉUNION | Fabricant de sucre | 14 | T4 |
| 17 | SOCIÉTÉ FOUCQUE | Commerce de véhicule automobile | 16 | T4 |
| 18 | ORANGE RÉUNION | Télécommunication (hors transmissions audiovisuelles) | 18 | T4 |
| 19 | HYPER-SORÉDÉCO | Hypermarchés | 19 | T4 |
| 20 | SOCIÉTÉ NOUVELLE DE GESTION DES MAGASINS GHANTY ROYAL | Commerce de détail d'habillement | 17 | T4 |

(*) Activités marchandes hors EPIC, associations et intérim.

(**) Tranches d'effectifs salariés : T1 = 1 000 salariés ou plus
T2 = 500 à moins de 1 000 salariés
T3 = 400 à moins de 500 salariés
T4 = 300 à moins de 400 salariés.